



## Dossier de candidature Bourse Municipale au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

<p><u>PHOTO</u></p> <p>(obligatoire)</p>	<p><b>Ne pas remplir – Cadre réservé à l'administration</b></p>
	<p>Date de réception du dossier : _____</p> <p>Date de la commission : _____</p> <p>Avis de la commission : _____</p> <p>N° de dossier : _____</p> <p>ACM du candidat: _____</p>

### Identité du bénéficiaire

**Nom :** ..... **Épouse :** .....

**Prénom :** .....

### Coordonnées

Adresse complète :

.....

.....

.....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Téléphone(s) : ..... Fixe : .....

Email : .....

### Situation familiale

Célibataire                       Marié

Autres (précisez) : .....

### Situation Sociale

**1. Condition de logement :**     Autonome             Chez les parents             En foyer

Autres (précisez) : .....

2. Ressources :  Familiales  Personnelles  Conjoint, vie maritale

Autres :

.....

3. Situation scolaire et/ou professionnelle (joindre les justificatifs) :

Lycéen (précisez votre filière) : .....

Étudiant (précisez votre filière) : .....

Salarié(e) depuis le : ..... Quel type d'emploi : .....

Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi  inscrit à la Mission Locale,  au RSA

Apprentissage depuis le : ..... Diplôme préparé : .....

Nom et adresse de votre employeur :

.....

.....

Formation professionnelle (précisez) : .....

Sans emploi

### Situation au regard du BAFA

Avez-vous déjà été inscrit dans une formation BAFA oui  non

Laquelle ? : .....

Quand ? : .....

Êtes-vous en capacité de vous déplacer de manière autonome sur la commune de Salon-de-Provence ? oui  non

Avez-vous déjà une expérience auprès des jeunes ? oui  non

Si oui précisez :

.....

.....

Avez-vous rencontré une ou plusieurs des structures ACM de la liste fournie lors du retrait de dossier de candidature ?

oui  non  Laquelle/lesquelles ? :

.....

.....

.....

Avez-vous déjà une idée de la structure d'accueil pour :

- votre action citoyenne de 40h :  oui  non  Laquelle ? : .....

- votre stage pratique BAFA de 14 jours :  oui  non  Laquelle ? : .....



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Quelles activités pensez-vous déjà pouvoir mettre en place par rapport à vos passions et/ou vos compétences ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je soussigné(e) ....., atteste sur l'honneur :

- avoir pris connaissance de toutes les obligations liées à ma candidature pour obtenir une aide au BAFA et que toutes les informations apportées dans ce dossier sont sincères et véritables.
- reconnaître que seul un avis favorable de la commission d'attribution et du Conseil Municipal vaut acceptation de ma candidature.
- autorise la Ville de Salon-de-Provence à reproduire, publier et diffuser librement sous toutes formes et par tous les procédés (presse, édition, publicité, internet, supports audiovisuels et numériques et autres ...) les photos me représentant dans le cadre du dispositif.

Fait à .....

Le .....

Signature du demandeur

Signature du responsable légal (si mineurs)

*Les candidats devront se rapprocher de la Direction Jeunesse de la ville pour faire connaître tout changement de situation qui pourrait avoir une conséquence sur les critères d'attribution de la Bourse et plus généralement sur l'appréciation du présent dossier par le jury.*

## Annexes

### Documents à joindre obligatoirement (photocopies des pièces suivantes) :

Δ Justificatif du coefficient CAF ou dernier avis d'imposition avec justificatif de toutes ressources (Allocations, bourses...)

*Le justificatif de quotient familial de l'année en cours est inscrit sur le relevé de la CAF des Bouches du Rhône, il est à demander auprès de la CAF ou sur le site : [caf.fr](http://caf.fr)*

*En cas de non perception de prestations familiales (CAF, MSA), le candidat joindra son avis d'imposition pour tous les membres du foyer. Pour toute question, le candidat est invité à se rapprocher à la direction jeunesse.*

Δ Copie recto-verso de la carte d'identité

Δ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, eau, téléphone...) et un certificat d'hébergement (*si votre identité n'apparaît pas sur le justificatif de domicile*)

Δ Certificat de scolarité (lycéen-étudiant), ou une attestation d'inscription à Pôle Emploi ou à la Mission Locale du Pays Salonais

Δ Une photo d'identité récente (*à coller sur la couverture de ce dossier*)

Ainsi que toutes pièces complémentaires que vous estimez utiles afin que le jury apprécie votre situation et votre candidature (CV, justificatifs...)

**Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.**

## FOIRE AUX QUESTIONS

### Où déposer mon dossier de candidature ?

Sur rendez-vous auprès de la responsable du dispositif, au 06 24 90 43 80 à la direction Jeunesse au 125 rue des Alliés.

### A quoi s'engage le candidat bénéficiaire de la Bourse ?

A signer la convention du bénéficiaire, à suivre les trois stages du BAFA, à réaliser l'action citoyenne liée à l'attribution de la bourse et à répondre aux modalités de suivi imposées par la direction Jeunesse de la ville de Salon-de-Provence.

### A quel moment dois-je réaliser mon action citoyenne de 40h ?

L'action citoyenne devra être réalisée entre le stage théorique et le stage d'approfondissement.

### Je suis déjà inscrit dans une formation BAFA. Puis-je déposer un dossier de candidature ?

Non.

Les stages théoriques et d'approfondissement seront organisés par un organisme de formation en partenariat avec la Ville de Salon de Provence à des dates précises :

Lors des vacances d'hiver pour le stage théorique / Vacances d'automne pour le stage d'approfondissement.

**Pour plus d'informations, contacter la responsable du dispositif (Sylvie RAVARD) :**

**Direction Jeunesse au 06 24 90 43 80 / 04 90 44 74 29 ou par mail :**

**[s.ravard@salon-de-provence.org](mailto:s.ravard@salon-de-provence.org)**

**A consulter également : le Règlement de la Bourse Municipale au Bafa**

\*Le destinataire des données est la Commune de Salon de Provence. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la commune de Salon de Provence